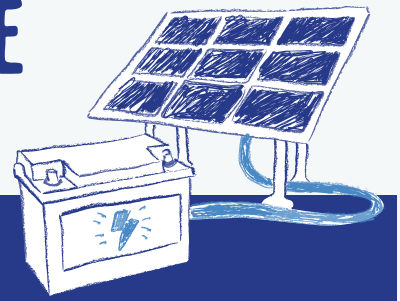


# CHIFFRES CLÉS DU PHOTOVOLTAÏQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2024



## CONTEXTE RÉGIONAL

**1 ÈRE RÉGION FRANÇAISE**

de production photovoltaïque

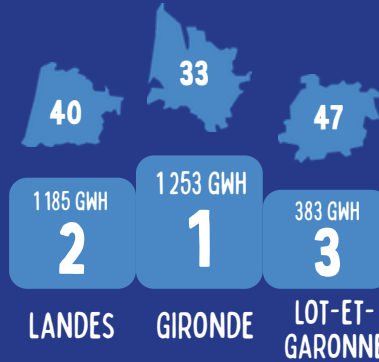
**11%**

de la production des Energies Renouvelables en Nouvelle-Aquitaine est attribuée au photovoltaïque

**5454 GWh**

produits en 2024, soit 2x la consommation annuelle d'électricité des habitants du département de la Dordogne

### TOP 3 DES PRODUCTEURS

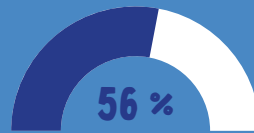


### PRODUCTION DES 9 AUTRES DÉPARTEMENTS (EN GWH)

SOMME : 2 633 GWH

D17	D79	D24	D64
368	345	320	292
D86	D16	D19	D87
339	326	236	204
			D23
			203

### OBJECTIFS DU SRADDET



des objectifs fixés en termes de production par le SRADDET d'ici 2030 atteints

### BESOINS EN ÉLECTRICITÉ

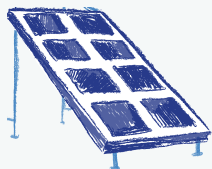


La production photovoltaïque en 2024 correspond à 15% de la consommation électrique régionale

## INSTALLATIONS SUPÉRIEURES À 1 MWC

Chaque année, le croisement des données des gestionnaires de réseau et des images satellites permet de localiser près de **99 % des installations solaires de plus de 1 MWC** (la production totale, elle, est connue à 100 %). Elles sont ensuite classées par typologie : sol, toiture, serre, etc. La catégorie "mixte" désigne les installations enregistrées comme une seule unité, mais associant plusieurs types (ex : flottant et sol).

### PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL >1MWC



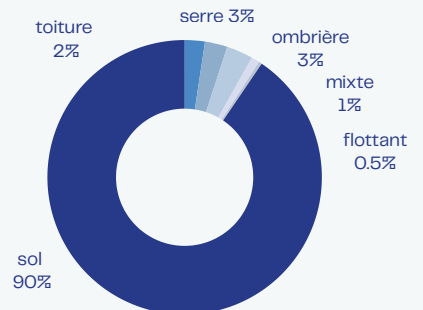
**3062 GWh**  
**5059 ha**

**62%**

de la production photovoltaïque régionale est assurée par les installations supérieures à 1MwC

### PRODUCTION DES INSTALLATIONS >1MWC

en 2024, par typologie d'installation



**+277**

en 2015, on comptait 111 centrales photovoltaïques au sol (>1MwC), contre 388 en 2024

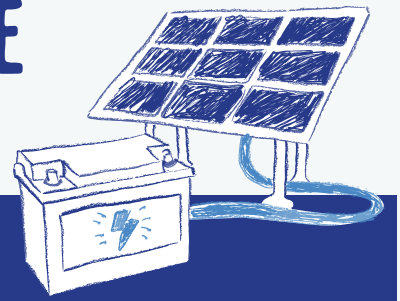
**x3**

entre 2015 et 2024, la puissance installée du photovoltaïque au sol a triplé

**90%**

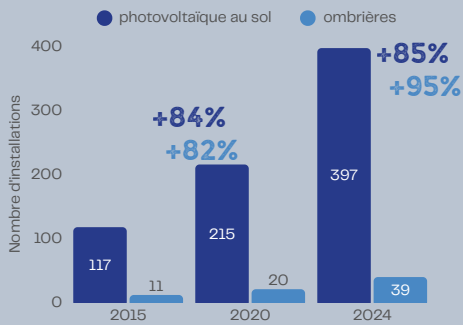
de la production des **installations majeures** (> 1MwC) en 2024 provient du photovoltaïque au sol

# CHIFFRES CLÉS DU PHOTOVOLTAÏQUE EN NOUVELLE-AQUITAINE EN 2024



## ÉVOLUTIONS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS

### ÉVOLUTION DU PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL ET DES OMBRIÈRES ENTRE 2015 ET 2024

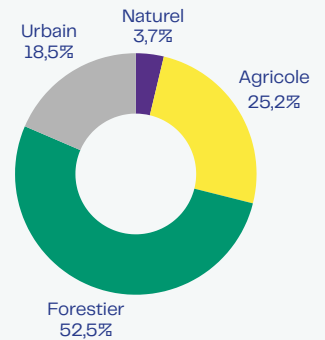


Depuis 2015, les installations photovoltaïques ont fortement évolué. Les ombrières, en particulier, illustrent un double usage du sol, en phase avec l'objectif de sobriété foncière des politiques publiques.

Le graphique de droite représente les types de surfaces recensés dans l'Occupation du Sol Régionale en 2009 sur lesquels des installations photovoltaïques ont été installées.

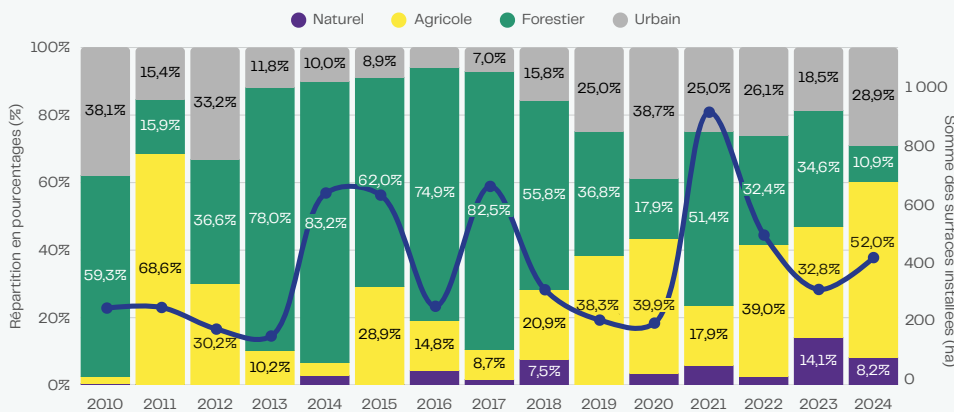
### MUTATION DES ESPACES NAFU VERS UN USAGE PHOTOVOLTAÏQUE

toutes périodes et tous types d'installation confondus



### RÉPARTITION DES ESPACES NAFU VERS UN USAGE PHOTOVOLTAÏQUE

depuis 2010, tous types confondus



### CINÉTIQUE D'ÉVOLUTION

Historiquement, les espaces forestiers étaient privilégiés pour les installations photovoltaïques majeures. Ces dernières années, cette tendance est à la baisse et tend à se transférer sur les espaces agricoles.

La présence d'espaces urbains montre un double usage des territoires ou des reconversions de sites urbains.

## LE RÔLE DES PETITES INSTALLATIONS



Dans le cadre de ces travaux, l'analyse se concentre sur les installations "majeures" (dont la puissance installée est supérieure à 1 MWc). Si la **production totale est connue**, les petites installations sont plus difficiles à cartographier. Ainsi, sur la totalité des installations comprises entre 1MWc et 500 kWc, seules 39,9% sont localisées.

### POURCENTAGE DE DÉTECTION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE PAR TRANCHE



### PLUS D'INFORMATIONS

Pour accéder aux données complètes et aux services :

observatoire-nafu.fr / observatoire-nafu@gipatgeri.fr  
oreges.arec-nouvelleaquitaine.com / info@arec-na.com

INFOGRAPHIE : NAFU / GIP ATGeRi - OREGES / AREC | Avril 2026

### COMPLÉMENTARITÉ DES PUISSANCES INSTALLÉES

Les installations plus petites (individuelles ou collectives) représentent **38% de la production totale d'énergie photovoltaïque**. En complément des grandes installations, elles contribuent à une diversité des puissances, participant à l'atteinte des objectifs régionaux.